

Déjeuner du Cercle des Réseaux européens avec Alain Lamassoure, Député européen Président de la commission des budgets 26 septembre 2009

La période qui s'annonce en 2010 est exaltante après plusieurs années d'enlisement pour accoucher difficilement du nouveau Traité. Ces épreuves ont montré tout de même la formidable aptitude de l'Union européenne à rebondir et à traverser les crises. De nouveaux défis arrivent avec la révision du budget européen qui devrait intervenir en 2014 au plus tôt. De coups d'arrêt en rebondissements, ainsi se construit l'Europe.

Il faut avoir une patience géologique pour voir les évolutions de l'Union européenne dont le rythme ne fait pas écho ni avec le rythme effréné de la communication politique d'aujourd'hui, ni au temps du business. La machine se meut lentement mais parvient à rassembler 500 millions de citoyens issus de 27 Etats membres avec leur identité, leur indépendance, leur langue et leur souveraineté.

Sur la réforme institutionnelle en cours, suite au double non au référendum de 2005, il fallait renouer avec la politique des petits pas et avoir une solution de relance, qui a pu être mise en place deux ans après suite aux changements à la tête de la France et des Pays Bas.

Pour résoudre le dilemme entre reconnaître la souveraineté populaire de ceux qui s'étaient opposés au texte de la Constitution et de ceux qui, y compris par référendum, l'avaient voté, il fallait une idée ingénieuse. L'idée développée par Nicolas Sarkozy a donc été de remplacer la Constitution par un simple traité qui serait soumis en France à la voie parlementaire puisqu'il s'agissait d'un traité ordinaire. Une fois élu à la tête de la France sur cette promesse, il avait les mains libres pour agir.

En parallèle, cette solution a été négociée avec les partenaires européens de la France pour faire accepter cette modification en Traité ordinaire. C'est la solution dite « des ciseaux et de la colle », une sorte de démonstration soulignant que le nouveau traité conservait l'ensemble des éléments du Traité de Nice déjà ratifiés par tous les Etats membres, y compris l'idée de concurrence libre et non faussée devenue subitement l'ennemi public numéro 1, même par ceux qui avaient à l'origine soutenus le texte.

M. Lamassoure a multiplié les contacts avec la Présidence allemande de l'Union européenne afin de présenter ce projet qui visait d'abord à enlever les articles inutiles et notamment les articles se référant déjà à la 3^{ème} partie du traité, ceux étant déjà dans Nice et la Charte des droits fondamentaux qui reçoit une simple mention « l'UE reconnaît la Charte des droits fondamentaux ». Ce travail de nettoyage et de rationalisation a permis de décriper les tensions.

En parallèle, l'idée d'un projet de constitution était politiquement mort, ce qui signifiait la nécessité d'avancer sur la base de la proposition de mini traité. Cette stratégie a permis d'arriver au traité de Lisbonne actuel.

Mais la route est encore semé d'embûches avec le non irlandais. L'Irlande n'a pas respecté l'accord tacite selon lequel le nouveau texte ne devait pas être soumis à référendum et un nouvel échec a ralenti le processus. Quelques mois plus tard, avec la crise économique, l'Irlande a pris conscience de l'importance de l'Union européenne, après la déclaration du premier ministre s'engageant un peu rapidement à apporter une garantie du trésor irlandais à tout citoyen dans la crise. L'UE a apporté son secours à un pays en quasi faillite et tout est rentré dans l'ordre, le référendum d'octobre a recueilli plus de 67% de OUI. Le plan de sauvetage européen a sauvé l'Irlande d'une évolution comme l'Islande.

Ce cas irlandais a tout de même pointé du doigt un défaut du nouveau traité, le nombre de Commissaire puisque pendant 5 ans, un pays comme la France pouvait ne pas avoir de commissaire européen. Aujourd'hui c'est un nouveau défi auquel doit faire face l'UE même si dans les faits la menace n'est guère réelle, le président Klaus étant dans l'obligation de signer le texte ratifié par le Parlement tchèque, il ne peut jouer que sur les délais. Une fois la procédure constitutionnelle achevée il devra s'exécuter.

2010 s'annonce donc comme une ère nouvelle pour les institutions européennes. La période des nominations approche avec la connaissance du candidat allemand, en la personne du ministre président du Land du Bade-Wurtemberg, le chrétien-démocrate Günther Oettinger, en remplacement du social-démocrate Günter Verheugen qui aura effectué deux mandats à Bruxelles. Cette nomination étonne en raison de la plus faible envergure européenne de ce candidat par rapport aux noms annoncés. Pour la France, tout semble encore ouvert, pour des personnalités déjà déclarées comme Michel Barnier ou des nouvelles nominations, pourquoi pas d'ouverture. La carrure de la personnalité que la France enverra à Bruxelles aura un impact direct sur le portefeuille qui sera obtenu. Les candidats seront auditionnés par le Parlement fin novembre et début décembre, et le Parlement devrait une fois encore faire la démonstration de son pouvoir et changer des portefeuilles ou bien retoquer des noms. Ce sont les Etats membres qui vont désigner les candidats. L'équilibre politique est plutôt favorable à la droite. Paradoxalement, face à la gauche, Barroso sort renforcé de son épreuve du feu avec une confortable majorité de députés même si le Traité de Lisbonne entre en vigueur. Ce sera lui qui va être le chef d'orchestre de la composition de la Commission.

La sortie de crise est aussi un sujet actuel. Il faut assurer la retraite bien conçue des états vis-à-vis des banques et des entreprises. Il faut relancer l'économie européenne au-delà du court terme et donner une impulsion sur les 15 prochaines années, ce qui passe par une refonte de la stratégie de Lisbonne. Le point d'interrogation reste la lutte contre le changement climatique après Copenhague. La situation des économies nationales ne force pas à l'optimisme, notamment suite à la décision de l'Allemagne de laisser filer les déficits et de renoncer à l'orthodoxie monétaire. La nouvelle donne politique au Royaume Uni n'est pas non plus très euphorisante.

Le problème de la stratégie de Lisbonne et plus largement de la compétitivité de l'UE est qu'elle se méfie de l'industrie, qu'elle ne l'aime pas et n'en veut plus. Le schéma reste celui d'une industrie qui a exploité ses travailleurs et pollué la planète. De nombreuses collectivités locales ne veulent plus d'industries sur leur sol. La division internationale du travail fonctionne. L'Europe préfère les consommateurs. Le système pousse à imposer des contraintes de plus en plus fortes sur les entreprises au bénéfice des consommateurs et des travailleurs mais sans direction stratégique, sans vision d'une politique industrielle européenne. Dans un monde globalisé, l'équilibre est difficile à maintenir, d'où l'idée d'une taxe carbone pour infléchir sur les normes techniques, sociales et environnementales dans le monde. L'Allemagne est le seul pays d'Europe à aimer son industrie. La France a donc le même intérêt de principe, celui de sauver son industrie, même si parfois les intérêts industriels en présence divergent. Le Royaume Uni a abandonné et l'Italie ou l'Espagne ne sont pas engagés. Une question reste : la nouvelle commission sera-t-elle favorable à une politique industrielle européenne ?

Il faut un vrai commissaire européen à l'industrie et un accompagnement sur le volet monétaire dans la poursuite du sang froid de Jean Claude Trichet et de la BCE dans la crise. Une des carences du G20 a été l'absence de traitement des questions monétaires. Un accord international est

nécessaire. Mais l'UE doit se poser la question de ce qu'elle aurait à gagner à devenir la monnaie internationale de référence. Est-elle prête à prendre le relais des Etats-Unis ?

Au cœur de cette question de la relance se situe la problématique du budget européen sur lequel le Parlement va gagner en pouvoir avec Lisbonne. Il aura en effet le dernier mot sur le budget. Son pouvoir ne sera pas simplement de refuser le budget mais comme le Congrès américain, il pourra le réécrire. Ce pouvoir budgétaire s'appliquera notamment en matière de relations extérieures dans le contexte des débats actuels sur le service extérieur de l'UE et le nouveau haut représentant. Pour M. Lamassoure, la conduite des affaires extérieures ne doit pas être réalisée par le parlement. Il faut une personnalité unique. Le problème sera celui de l'agenda puisque le nouveau haut représentant devra à la fois accomplir les tâches de Solana et de Benita Ferrero Waldner, sans oublier qu'il sera vice président de la Commission. Les équilibres institutionnels ne sont pas encore trouvés et vraisemblablement se feront dans la pratique, en fonction des personnalités. Ce nouveau personnage aura à sa disposition des pouvoirs considérables et une forte équipe (entre 400 et 500 fonctionnaires). Il pourra être un personnage politique d'envergure si et seulement si il a la confiance des trois grandes capitales, Paris, Berlin et Londres.

Le budget européen est de l'ordre de 136 milliards d'euros, le déficit français est de 140 milliards d'euros. Dans ce contexte, le moto est comment créer les conditions d'une croissance durable ? Comment financer la sécurité sociale ? Comment réformer les systèmes de santé ? Autant de questions nationales qui se répercutent au plan européen. Une chose est sûre, avec 1,5% de croissance rien n'est possible, ni finançable. A ce taux là, dans deux ans, la charge de la dette en France sera de l'ordre du budget de l'éducation nationale. Comment relancer une croissance à 3% ? Un des axes de réduction des déficits seraient de mieux rationaliser les budgets de défense et de cesser les duplications très onéreuses pour un partage des rôles d'un point de vue industriel et opérationnel. La politique de coopération aux Etats tiers doit aussi être repensée.

Le budget européen est environ 80% dédié aux dépenses du passé (agriculture et politique de cohésion). Dans un contexte de pénurie généralisée, il faut faire des arbitrages. Le budget européen ne peut pas être en déficit mais il l'est par procuration puisqu'il est financé par le déficit des Etats membres. Le budget européen n'est pas en phase avec les compétences de l'UE ni les politiques définies par les Etats membres lors des Conseils européens. Nain budgétaire, l'UE est pourtant un géant juridique !

Aujourd'hui la situation est d'autant plus difficile que les Etats ne veulent pas dépasser les 1% du PIB comme contribution nationale, alors même que Thatcher avait accepté 1,25. Il ne peut pas y avoir d'impôt européen. Quelles solutions ? Avant il y avait les droits de douanes mais ceux-ci ont progressivement diminué. Il reste la cotisation des Etats. Depuis 4ans le Parlement travaille pour trouver d'autres ressources fiscales, en prenant l'exemple des collectivités locales qui peuvent lever des fonds (TVA, impôts sur les bénéfiques, de nombreuses pistes sont explorées). Mais l'UE a besoin de ressources propres. Côté des dépenses, l'UE doit réformer ses allocations budgétaires en matière de PAC et de fonds de cohésion pour financer les dépenses du futur. Un vaste chantier !